

Questions orales

M. Woolliams: Je me demande si le député de Saint-Boniface voudrait bien se taire un instant.

J'aimerais savoir si la commission royale d'enquête est prête à étudier le cas des sociétés de la Couronne. Je le demande surtout à la suite de la débâcle financière d'Air Canada et du fait qu'Air Canada et certaines autres sociétés de la Couronne ont par le passé—comme s'en sont rendu compte nos comités—eu des ambitions de procéder à diverses prises de contrôle, et elles sont, évidemment, des sociétés à part entière, tout comme n'importe quelle autre corporation.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme son mandat autorisera la commission royale d'enquête à étudier, entre autres, la nature et le rôle des grandes concentrations de pouvoirs des sociétés au Canada, les sociétés d'État ne sont pas exclues.

● (1430)

M. Broadbent: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby invoque le Règlement.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Le député de Calgary-Nord pose une question supplémentaire.

M. Woolliams: Dois-je comprendre que le mandat inclut sans équivoque les sociétés de la Couronne?

M. Baldwin: Demandez à votre voisin, Mitch.

M. Broadbent: Le gouvernement et le premier ministre...

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il y avait tellement de bruit que je ne sais pas si le premier ministre suppléant a entendu ma question et j'aimerais la répéter. Est-ce que le mandat inclut sans équivoque les sociétés de la Couronne au même titre que d'autres sociétés au Canada? Nous aimerions avoir des éclaircissements sur ce point.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai précisé dans ma précédente réponse que le mandat spécifiait entre autres ceci: ... faire enquête, et rapport et formuler des recommandations concernant:

a) la nature et le rôle des principaux groupements de sociétés au Canada;

Dans la mesure où les sociétés de la Couronne sont de grandes sociétés, et où elles représentent une forme de concentration de pouvoir entre les mains de sociétés, rien ne les mettrait à l'abri d'une telle enquête. Le député admettra toutefois que les sociétés du secteur public ne sont pas dans la même situation que les sociétés de la Couronne.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby invoque le Règlement.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre suppléant vient de citer ce qu'il a appelé le mandat de la Commission royale d'enquête, aurait-il la bonté de déposer ce document pour que tous les députés puissent en prendre connaissance et qu'il figure en appendice au hansard d'aujourd'hui?

M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Je l'ai seulement dans une des deux langues officielles, mais je peux en

[M. Guay (Saint-Boniface).]

obtenir un exemplaire en français aussi bien qu'en anglais. Sans doute pourrais-je déposer tout de suite l'exemplaire anglais.

* * *

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

LES ARTICLES DE L'ORDRE DU JOUR TOUCHANT LE CANADA—
LA LIBÉRALISATION DU PROTOCOLE

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question était destinée au premier ministre, mais comme il n'est plus ici, je la poserai au premier ministre suppléant. La prochaine conférence du Commonwealth aura lieu dans les Antilles. Le premier ministre suppléant pourrait-il informer la Chambre et le pays des questions que l'on envisage d'y aborder et qui pourraient toucher le Canada? S'agira-t-il d'entretiens officiels portant principalement, comme le prétend la presse aujourd'hui, sur la manière de congédier un ministre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, à mon avis, le premier ministre a grandement contribué à la libéralisation du protocole dans les conférences du Commonwealth. Il serait fort souhaitable...

M. Hees: Comme descendre un escalier en glissant sur la rampe!

M. Sharp: Il serait très souhaitable qu'il en soit toujours ainsi. Je ne peux dire s'il existe un ordre du jour officiel, mais j'espère qu'il sera aussi peu officiel que possible et qu'il permettra un libre échange de vues.

M. Hees: Que va-t-il faire? Marcher sur les mains sur le parvis de la mairie?

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE REJET DE LA DEMANDE DE MAJORATION DU
TARIF-MARCHANDISES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant des Transports s'il se trouve à la Chambre aujourd'hui. Le 24 février, le ministre a déclaré s'opposer à toute autre augmentation uniforme des tarifs-marchandises. Or, les sociétés ferroviaires ont déjà déposé une demande d'augmentation qui s'appliquerait dès le 5 mai et porterait à près de 50 p. 100 l'augmentation totale des tarifs-marchandises au cours des cinq premiers mois de cette année. Le ministre pourrait-il faire un exemple et user de son pouvoir et de son autorité ou de celle du gouvernement pour annuler la décision de la Commission canadienne des transports au cas où elle approuverait cette autre augmentation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, en répondant au nom du ministre des Transports, je ne suis pas tout à fait sûr que le tarif-marchandises relève du ministre, à moins, sauf erreur, qu'il ne reçoive quelque mémoire ou plainte écrite d'usagers ou d'autres citoyens. Cependant, je signalerai volontiers la question au ministre des Transports et j'esai-erai de donner une réponse plus précise.